



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 07/03/2025

Reçu en préfecture le 07/03/2025

Publié le

ID : 045-214500498-20250227-D2025022701-DE

n°enregistrement ACTES

## **Conseil Municipal**

### **Délibération numéro 2025022701**

Date de la convocation  
21.02.2025

Date d'affichage  
21.02.2025

Nombres de membre

En exercice : 15  
Présents : 10  
Votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept février à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Présents : Mmes et Mrs. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Christian AMEUR, Sylvie VUILLET, Gilberte BADAIRE, François DAUBIN, Sophie THIRET épouse ALLION, Ilona BERNY-VILFROY, Yann GOLLION.

Absents donnant pouvoir : Dominique BAUDOIN à Florence BONDUEL, Aurélie DAUBIN à Sylvie VUILLET, Catherine FOUCAULT à Christian TOUSSAINT.

Absente : Aurélie BLOT.

Absent excusé : Jonathan RÉMÉNÉ.

#### **Avenants marché de travaux Extension et réhabilitation du groupe scolaire**

Délibération  
2025022701

Pour 13  
Contre 0  
Abstention 0

Vu la délibération 2024032602 du 26.03.2024 notifiant la tranche ferme du marché EXTENSION ET REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE pour un montant de 1 221 803.59 € HT / 1 466 164.31 € TTC de travaux comme suit :

N° lot	Entreprise	Offre HT tranche ferme
02 – VRD / AMENAGEMENTS EXTERIEURS	PLAISANCE SAS	132 000.00 €
03 – 03 DEMOLITIONS / GROS ŒUVRE	3D CONSTRUCTION	147 465.47 €
04 – ENDUIT	PROJECTENDUIT	4 379.27 €
05 – OSSATURE BOIS / CHARPENTE / COUVERTURE	BORDILLON	183 031.34 €
06 – MENUISERIES EXT ET INTERIEURES	JL BURETTE	123 456.50 €
07 – PLATRERIE	SARL ISOLUX	101 500.00€
08 – CARRELAGE – FAIENCE	SK CONSTRUCTION	47 000.00 €
09 – PEINTURE/RENETEMENTS MURAU	LEROY SEB DECO	20 635.00 €
10 – EQUIPEMENTS DE CUISINE	GROUPE BENARD	15 848.00 €
11 a– CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE	LTM GROUPE	271 000.00 €
11-b FORAGES ET INFRASTRUCTURES GEOTHERMIQUES	PHREATECH	82 091.00 €
12 a– ELECTRICITE	IRALI	56 947.01 €
12b- PHOTOVOLTAÏQUE	INEO	36 450.00 €
	<b>TOTAL HT T</b>	<b>1 221 803.59 €</b>
	<b>TVA 20%</b>	<b>244 360.72 €</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 466 164.31 €</b>

Vu la délibération 2024101701 du 17 octobre 2024 : avenant n°1 en diminution de 1 627.20 € HT soit 1 952.64 € TTC pour le lot 10 : suppression de la fourniture de 3 tables neuves, celles existantes seront réutilisées.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 07/03/2025

Reçu en préfecture le 07/03/2025

Publié le

ID : 045-214500498-20250227-D2025022701-DE

enregistrement ACTES

## **Conseil Municipal** **Délibération numéro 2025022701**

**Adopte :**

**-avenant 1 en augmentation pour le lot 4 Projectenduit :  
+ 1 898.35 € HT soit 2 278.02 € TTC**

**Ravalement de façade sur l'avant des salles de classes existantes suite à suppression de la véranda**

**-avenant 1 en augmentation pour le lot 6 Burette :  
+ 1 442.42 € HT soit 1730.90 € TTC**

**Annulation de la porte pleine en acier remplacée par une porte en aluminium semi-vitrée, Ajout d'un imposte plein sur la porte d'entrée façade principale, Ajout d'anti pince-doigt sur portes salle de classe**

**-avenant 1 en augmentation pour le lot 2 PLAISANCE SAS :  
+ 3 395.10 € HT soit 4 074.12 € TTC**

**Modification de la clôture existante, suppression de la souche d'arbre dans la cour avant de l'école**

**Le Maire,**

**Florence BONDUEL**



**Le Secrétaire de séance,**

**Christian TOUSSAINT,  
Adjoint au Maire**

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>